



Litige avec mon operateur telephonique

Par **ingrid66**, le **18/02/2014** à **13:33**

Bonjour je vous explique mon problème j ai un abonnement téléphonique chez orange a 20e par mois e illimite donc y a une semaine je recois un message de chez orange qui me dit qu'il vont me couper les appels sortant car mon forfait est trop élevée alors que je suis en illimite je leur téléphone en gros il me dit que je dois attendre quelques jours leur reponse.5jours plus tard il me contacte en me disant qu'il me déduirons 80e sur ma prochaine facture car j ai aussi un abonnement internet de 30e je ne suis pas d accord j ai une petite paye c est impossible pour moi qu'il joue avec mon argent j ai des factures a payer aussi.Ai je le droit de couper le prélevement?Comment faire pour m arranger a l amiable avec eux merci d avance de votre aide